



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **15 octobre 2020 à 19h00**, le comité de démolition étudiera deux (3) demandes pour l'obtention d'un permis de démolition et l'approbation d'un programme de réutilisation du sol dégagé visant les propriétés suivantes :
 - 347, avenue Saint-Louis ;
 - 10, avenue Lakeside ;
 - 18, avenue Claremont.
2. Des plans et des documents relatifs à ces projets sont disponibles pour consultation au service d'urbanisme à l'hôtel de ville de Pointe-Claire (451, boulevard Saint-Jean), du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30, le vendredi de 8h00 à midi, à l'exception des jours fériés, et également sur le site Web de la Ville de Pointe-Claire au <https://www.pointe-claire.ca/fr/comite-de-demolition/>
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition et de réutilisation du sol dégagé doit, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée au service des affaires juridiques et du greffe au 451, boulevard Saint-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3, ou à l'adresse courriel : greffe@pointe-claire.ca
4. Veuillez noter qu'en raison de la situation sanitaire due à la COVID-19, les citoyens ne sont pas autorisés à assister en personne à la réunion du comité. Cette dernière sera diffusée sur le site Web de la Ville en direct et pourront également être consultées par la suite.

Donné à Pointe-Claire ce 30 septembre 2020.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. On **October 15, 2020 at 7:00 p.m.**, the Demolition Committee will review three (3) applications for a demolition permit and the approval of a programme for the reutilisation of the vacated land concerning the following properties :
 - 347 Saint-Louis Avenue;
 - 10 Lakeside Avenue;
 - 18 Claremont Avenue.
2. Plans and documents related to these projects are available for consultation at the Planning Department at Pointe-Claire City Hall (451 Saint-Jean Boulevard), from Monday to Thursday from 8:00 a.m. until noon and from 12:45 p.m. to 4:30 p.m., on Friday from 8:00 a.m. until noon with the exception of Holidays and also on the City of Pointe-Claire website at <https://www.pointe-claire.ca/en/demolition-committee/>
3. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit and of the reutilization of the vacated land must, within fifteen (15) days of the publication of the present public notice, make his/her reasoned opposition known in writing to the undersigned at the Legal Affairs and City Clerk office at 451 Saint-Jean Boulevard, Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3 or at the following email address: greffe@pointe-claire.ca
4. Please note that due to the present health situation due to the COVID-19 pandemic, citizens are not permitted to attend the Committee meeting in person. The meeting will be broadcasted live on the City's website and will equally be available for viewing afterwards.

Given at Pointe-Claire this September 30, 2020.

Danielle Gutierrez, OMA
Greffière adjointe / Assistant City Clerk